R4P • Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique en Rhône-Alpes

Handicap et établissements de santé

Valérie DURENG
Assistante Sociale CMI et IEM de Romagnat

Avec la participation pour la réalisation du document de **Pascale BARDON**PEDIATRE ADAPEI63

Et **Renaud CHAMBOM**PEDIATRE CMI (jusqu'en mars18)



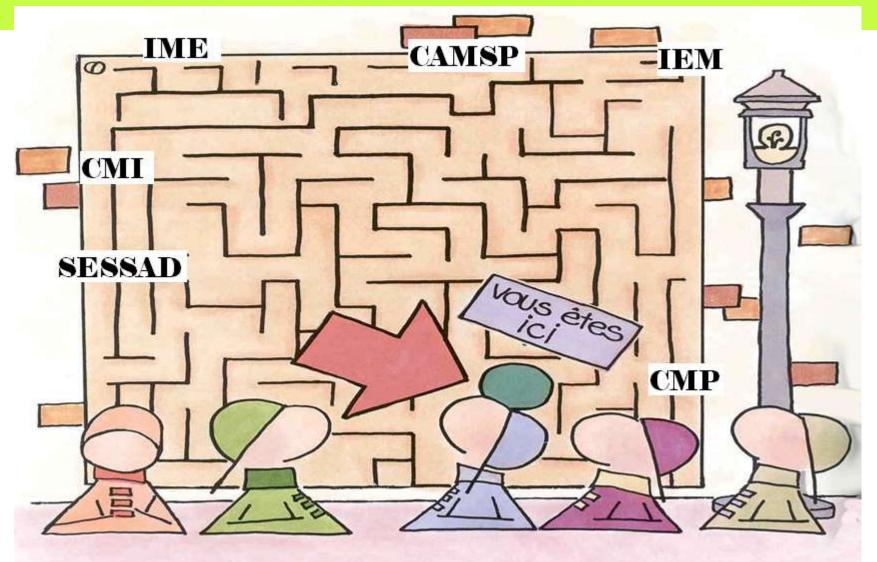


Introduction

- En Auvergne, il existe :
 - 1 SSR pédiatrique
 - 2 Instituts d'Education Motrice (IEM)
 - 7 Centres d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP)
 - 30 Instituts médico-Educatif (IME)
 - 48 Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
 - 6 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP)
 - 1 structure déficient visuel et 1 déficient auditif



Mais qui fait quoi?





1. Présentation des structures du CMI

Définition et missions

- 2. Présentation rapide des autres établissements de la région
- 3. Les modalités d'admission
- 4. La scolarisation Au Cmi et A l'IEM
 - Qui? Où ? Comment ?
- 5. Questions ouvertes



Les Structures du CMI



• Secteur sanitaire :

- Centre de Rééducation Fonctionnelle, avec 2 modes de prise en charge : Hôpital de jour et hospitalisation complète
- Pouponnière à Caractère Sanitaire

- Secteur médico-social:
 - Institut d'Éducation Motrice





ARLEANE

0 - 6 ans

Prise en charge des très jeunes enfants qui présentent :

Une pathologie <u>neurologique</u> (acquise ou congénitale) imposant une <u>rééducation lourde</u> <u>et/ou complexe</u>

Une <u>pathologie pédiatrique chronique</u> imposant un séjour en pouponnière.





ILOFANT

6 - 20 ans

2 secteurs:

un pédiatrique : 6-16 ans

un jeune adulte : 15-20 ans

Prise en charge du <u>polyhandicap aggravé</u>: état végétatif Chronique (EVC) et pauci relationnel (EPR) <u>médicalisé</u> ne permettant pas une orientation en établissement médico- social.





AZURIANE

4-17 ans

Pathologies neurologiques acquises dont les traumatismes crâniens graves, de la phase d'éveil à la phase de réadaptation et au-delà

Des pathologies neurologiques d'origine génétique évolutives,

Des <u>pathologies neuro-musculaires avec composante respiratoire</u> dominante.

Traitement des <u>pathologies pédiatriques chroniques</u> (diabète instable...)





CHARMEIL

3-17 ans

Prise en charge des <u>pathologies orthopédiques</u> <u>et traumatologiques</u>

Prise en charge pré et/ou post opératoires,

Prise en charge des pathologies neurologiques (spasticité, traitement par toxine botulique)





SESAME

Prise en charge des adolescents présentant une obésité morbide « rebelle »

Prise en charge en hospitalisation complète uniquement des adolescents (à partir du collège)

HdJ, le mercredi pour les enfants plus jeunes (en primaire), en surpoids.





OCEOLE

18 ans et +

Adultes présentant des pathologies neuromusculaires avec <u>composante respiratoire</u> <u>dominante</u>, dépendant d'une tierce personne de façon constante, nécessitant <u>des soins lourds et prolongés</u>





OCEANE

Adultes

Poursuite de prise en charge des enfants hospitalisés au CMI, <u>devenus adultes</u>

Patient présentant un poly-handicap aggravé médicalisé <u>non compatible avec une structure médico-sociale</u>.





Enfants âgés de 3 à 20 ans

- Prise en compte <u>en internat et semi-internat</u> de semaine
- Enfants présentant une <u>déficience motrice</u>
 nécessitant le recours à des <u>moyens spécifiques</u> pour leur suivi médical, rééducatif, éducatif.

Ils bénéficient d'une formation générale, professionnelle, afin de les accompagner vers le projet de vie le plus adapté



Les autres établissements

Structures de prévention, dépistage et accompagnement précoce

Les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)

Enfants de moins de 6 ans

- dépistage précoce des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux.
- cure ambulatoire et rééducation des enfants qui présentent des déficiences sensorielles, motrices ou mentales.
- mise en place d'actions préventives spécialisées.
- guidance des familles dans les soins et l'éducation spécialisée requise par l'état de l'enfant au cours des consultations
- Financement ARS (80%) et CD (20%)



Structures de prévention, dépistage et accompagnement précoce

63

CAMSP de Clermont Ferrand

REZO CAMSP de Brioude : secteur Ambert et Issoire

43

REZO CAMSP de Brioude

CAMSP de Espaly Saint Marcel

15

CAMSP d'Aurillac

03

CAMSP de Montluçon

CAMSP 1,2,3 soleil de Moulins

CAMSP de Vichy



Structures de prévention, dépistage et accompagnement précoce

- Les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP): traitement des enfants souffrant de troubles neuropsychiques ou du comportement susceptibles d'être améliorés par une technique médicale, une rééducation psychothérapique ou psychopédagogique.
- Assurent des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires pour des enfants et adolescents de 0 à 20 ans
- Les demandes de consultation peuvent se faire sur l'initiative des parents, ou du tuteur légal et ont parfois lieu après le conseil d'un tiers. Les adolescents, quant à eux, peuvent venir d'eux-mêmes. Sauf exception, le traitement est effectué avec maintien de l'enfant dans son milieu de vie familiale et scolaire ordinaire. Les CMPP accueillent des nouvelles demandes tout au long de l'année, sans notion d'effectif ou de places installées.
- Financement Assurance Maladie suite agrément ARS



63

CMPP La Gravière Clermont Ferrand et antenne d'Issoire

43

CMPP ADPEP 43 - ANNEXE MONISTROL CMPP du Puy en Velay

15

CMPP d'Aurillac

CMPP de Mauriac (service expérimental)

03

CMPP de Moulins



Centre Médico Psychologique

Les centres médico-psychologiques (CMP) :

- structure de soins pivot des secteurs de psychiatrie.
- sassure des consultations médico-psychologiques et sociales pour toute personne en souffrance psychique et organise leur orientation éventuelle vers des structures adaptées
- assure la coordination des soins psychiatriques pour la population du secteur.
- Fonctionne par sectorisation géographique

Il existe des CMP pour adultes et des CMP pour enfants et adolescents.



Centre Médico Psychologique

Exemple : le CMP de l'hôpital de Clermont

Accueil des enfants et adolescents (de 0 à 18 ans) présentant des troubles psychiques, du comportement ou du développement.

Différentes modalités de prise en charge sont proposées :

- hospitalisation complète
 - hospitalisations de jour
- centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
 - psychiatrie de liaison
 - prises en charge ambulatoires.



INSTITUT DEPARTEMENTAL DES JEUNES SOURDS LES GRAVOUSES

- ✓ Etablissement public médico-social de la fonction publique hospitalière pour jeunes déficients auditifs, avec ou sans troubles associés, et depuis quelques années pour jeunes présentant des troubles du langage.
- ✓ A Clermont-Ferrand
- √ Financement Assurance Maladie suite agrément ARS



Etablissements pour enfants en situation de handicap sensoriel

CENTRE DE REEDUCATION POUR DEFICIENTS VISUELS : CRDV

- ✓ A Clermont-Ferrand
- ✓ Personnes souffrant de déficiences visuelles
- ✓ Hébergement Complet Internat : 42 places
 Semi-Internat : 21 places
- ✓ Financement Assurance Maladie suite agrément ARS



Instituts Médico Educatifs

IME

- ✓ Accueillent des enfants et adolescents handicapés atteints de déficience intellectuelle quel que soit le degré de leur déficience.
- ✓ Regroupent les "Instituts Médico-Pédagogiques" (IMP) et "Instituts Médico-Professionnels" (IMPro).
- ✓ Ils sont spécialisés selon le degré et le type de handicap pris en charge.
- √ hébergement en internat ou semi internat



Instituts Médico Educatifs

- ✓ prise en charge des soins médicaux et paramédicaux (orthophonie, kinésithérapie, psychomotricité, ergothérapie, art thérapie).
- ✓ accompagnement et encadrement éducatif et scolaire adapté au handicap du jeune accueilli. La scolarisation peut être interne à l'IME ou à temps partiel en Unité localisée pour une Inclusion Scolaire ou en classe externalisée (convention Education Nationale)
- √ initiation professionnelle pour les adolescents.
- ✓ prise en charge des transports.
- ✓ Financement Assurance Maladie suite agrément ARS



Instituts Médico Educatifs dans le Puy de Dôme

11 IME

IME de Theix à Saint Genés Champanelle IME Edouard Seguin à Pompignat IME Farandole au centre de Clermont Ferrand IME Les Roches Fleuries à Chamalières IME de Nonette (sud du département 5 IME Adapei63 IME les couleurs à Saint Eloy les mines IME Le Pailleret à Mozac IME Le Chardonnet à Veyre Monton **IME de Chaudier** à Peschadoires (Thiers) IME Pedro Poutignat à Ambert



- ✓ 8 IME dans l'Allier autour de Montluçon, Moulins et Vichy
- ✓ 3 IME dans le **Cantal** à Marmanhac (proche d'Aurillac), Mauriac et Saint Flour
- √ 8 en Haute Loire dont 2 proches du Puy de Dôme qui accueille en internat, externat ou internat partiel des enfants et adolescents Puydomois : IME de Bergoide et l'IME Maurice Chantelauze à La Chaise Dieu



Etablissements pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés (EEAP)

EEAP

Puy de Dôme : IMP/EEAP Clairfontaine à Clermont Ferrand EEAP La Roussille à Vertaizon

Haute Loire

2 EEAP au Puy en Velay et à Saint Hostien

Allier

2 EEAP à Montluçon et à Saint Pourçain sur Sioule



Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP)

ITEP

- ✓ Accueillent en internat ou externat des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques s'exprimant par des troubles du comportement perturbant gravement leur socialisation et leur accès à la scolarité et à l'apprentissage
- ✓ Accompagnent vers l'accès aux soins, la participation sociale, les apprentissages.
- ✓ Elaborent et mettent en œuvre un projet thérapeutique.
- ✓ Organisent des activités éducatives adaptées.
- ✓ Préservent le lien avec le milieu ordinaire de vie (social et familial) et apportent un soutien aux parents et aux proches



Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP)

- ✓ Proposent plusieurs modalités de scolarisation en lien avec les établissements d'enseignement de proximité (l'enseignement est dispensé soit dans l'établissement par des enseignants spécialisés, soit en intégration dans des classes, ordinaires ou spécialisées).
- ✓ Rechercher les dispositifs de formation générale et professionnelle appropriés.
- √ Financement Assurance Maladie suite agrément ARS



Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP)

Puy de Dôme :

ITEP Jean Laporte sur 7 unités d'accompagnement 3 à Cournon, 1 à Gerzat, 1 à Romagnat, 1 à Issoire et 1 à Clermont-Ferrand

ITEP OVE 1 à Montferrand et 1 à Crouzol

Allier

1 ITEP 3 sites Montluçon, Moulins, Vichy

Cantal

3 ITEP Aurillac, Saint Flour et Plominhac

Haute Loire

2 ITEP 5 sites Le Puy en Velay, Brives, Charensac, Fontannes et Pradelles



Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

SESSAD

- ✓ Apportent aux familles conseils et les accompagnement
- ✓ Favorisent l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés
- ✓ Interviennent dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent (domicile, crèche, école, centre de vacances...) et dans les locaux du SESSAD
- ✓ Sont spécialisés par type de handicap et portent des appellations différentes
- ✓ Financement Assurance Maladie suite agrément ARS



Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) dans le Puy de Dôme

SAFEP (0 à 6 ans) ET SSEFIS (6 à 20 ans) (IDJS LES GRAVOUSES)
Enfants atteints ou suspectés de déficience auditive légère, moyenne, sévère ou profonde

SESSAD TSL (IDJS LES GRAVOUSES)

Enfants de 3 à 20 ans présentant des troubles spécifiques du langage.

SAFEP (0 à 3 ans) et **SAAAS** (3 à 20 ans) (CRDV) Enfants atteints de déficience visuelle grave

<u>SAFEP</u> Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce <u>SSEFIS</u> Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire <u>SAAAS</u> Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation



Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) dans le Puy de Dôme

SESSAD OVE Montferrand

SESSAD JEAN LAPORTE Cournon

SESSD APF Clermont-Ferrand

SESSAD LE MARTHURET St Bonnet prés Riom

SESSAD des DOMES Chamalières

SESSAD FARANDOLE Clermont-Ferrand

SESSAD CEZALLIER Theix



Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) dans le Puy de Dôme

6 SESSAD Adapei répartis sur le département

SESSAD PEDRO POUTIGNAT Ambert

SESSAD des COMBRAILLES St Eloy les Mines

SESSAD de THIERS

SESSAD RIOM – MOZAC

SESSAD CLERMONT VAL d'ALLIER 2 sites : Clermont Ferrand et Issoire

SESSAD PRO LE TREMPLIN Clermont-Ferrand



Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) dans les autres départements Auvergnats

12 SESSAD dans Allier

4 autour de Montluçon, 2 autour de Vichy, 6 autour de Moulins

6 SESSAD dans le Cantal

1 à Mauriac, 2 à St Flour, 3 à Aurillac

13 SESSAD dans la Haute Loire

7 autour du Puy en Velay, 1 à Yssingeaux, 2 à Brioude, 3 autour de Monistrol sur Loire



Les modalités d'orientation



L'orientation

3 modes d'orientation possibles selon le type de structure :

- L'orientation médicale
- La prise de RDV directe par les parents

La notification MDPH



L'orientation médicale

Concerne le SSR

- La demande d'admission est réalisée par un médecin référent sur une dégradation amenant une augmentation de la PEC ou lors d'une hospitalisation
- Les demandes hospitalières sont réalisées via « Trajectoire »





Concerne les CMP, CMPP, CAMSP...

 La prise de RDV est faite directement par les parents, soit spontanément soit guidée par un professionnel de santé

 Après rencontre et bilan, la décision d'une PEC au long cours est décidée

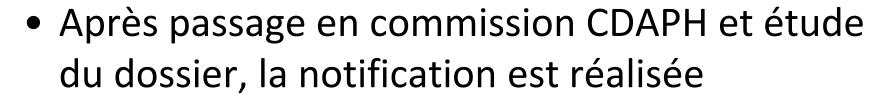


L'orientation par notification MDPH

Concerne les structures médico-sociale : IME, IEM, CRDV, ITEP, IDJS, SESSAD...

- Le dossier comporte :
 - Un volet médical
 - Un volet administratif







L'orientation par notification MDPH

- La notification est valable de 1 à 5 ans, majoritairement 2 ans pour ce qui concerne l'orientation
- Les parents prennent contact avec la structure pour connaître les modalités d'admission et le temps d'attente (estimé) pour la prise en charge
- L'enfant est inscrit sur liste d'attente



La scolarisation





Scolarité et CMI (sur l'ensemble de l'établissement)

- Effectif: 80 élèves en moyenne (variabilité de l'effectif au cours de l'année scolaire)
- Age: de 3 à 20 ans (parfois plus via une convention entre le CMI et l'éducation nationale)
- Niveau scolaire : maternelle au bac
- Rythme d'apprentissage : scolarité quasi-normale à très adaptée
- Durée de la scolarité : de 1 mois à plusieurs années
- Scolarisation majoritairement au sein de l'unité d'enseignement (= au CMI)



Scolarité et IEM (secteur médico social)

4 modalités de scolarisations :

– Ecole à l'unité d'enseignement :

Adaptation maximale au rythme de l'enfant et à son emploi du temps rééducatif ainsi qu'aux contraintes liés au handicap Scolarisation très adaptée

 Classe externalisée avec ou sans temps d'inclusion dans la classe d'âge

Scolarisation au sein d'une école ordinaire avec un enseignement adapté

Partage des temps de récréation (et autres si possible) avec des enfants non porteurs de handicap.



Scolarité et IEM (secteur médico social)

- Classe ULIS déficience motrice avec ou sans temps d'inclusion dans la classe d'âge.

L'enfant est en contact avec d'autres enfants porteurs de handicap, (autres que ceux de l'IEM) et peut échanger avec des enfants non porteurs de handicap lors de temps d'inclusion (lorsque c'est possible), des récréations, des pauses méridiennes... (selon le projet)

- Classe ordinaire avec emploi du temps aménagé et partagé

Enseignement « classique » sans intervention rééducative.

Rééducations groupées sur un seul lieu (IEM) et sur un temps dédié et identifié (hors temps scolaire et hors domicile)



Scolarité et CMI (Secteur sanitaire)

- Projet pédagogique établi avec l'enfant et sa famille, le médecin et la coordonnatrice pédagogique de l'unité d'enseignement du CMI
- Projet établi à l'entrée ou au cours de l'hospitalisation en fonction de l'état de santé et l'évolution de l'enfant
- Préparation à la sortie du secteur sanitaire, anticipation par une scolarisation à temps partiel, dans la future classe de l'enfant (si possible)



Scolarité et CMI (Secteur sanitaire)

• La réalisation d'une réunion *ESS* (Equipes de Suivi de la Scolarisation) permet de d'adapter le projet en fonction de l'évolution du jeune et ses besoins de compensation : aide humaine (AESH), ordinateur, installation adaptée, soutien de service médicosociaux, ...

- Les objectifs étant de
 - préparer le retour à domicile
 - assurer la transition vers le milieu ordinaire ou protégé



En conclusion

	Orientation	Mode de PEC	Age de PEC	Indication Principale	Scolarité
СМІ	Médicale Sur prescription	HC-HJ	0 - 16 ans, adultes en interne	Soins médicaux importants et rééducation intensive	Interne ou externe
IME	МДРН	Internat, semi-internat (selon l'établissement)	3 – 20 ans (varie selon les structures)	Déficience intellectuelle (type de déficience variable selon établissement)	Interne ou externe
IEM	MDPH	Internat de semaine, semi internat	3 – 20 ans	Déficience motrice	Interne ou externe
SESSAD	MDPH	Prises en charge sur le lieu de vie (domicile, école)	3 - 20 ans	Rééducatif en milieu ordinaire	Milieu ordinaire
CAMSP	Médicale Prises de RDV	Consultations	0- 6ans	Nourrisson vulnérable	Milieu ordinaire
СМРР	Médicale Prises de RDV	Consultations	0 - 20 ans	Troubles psychiques	Milieu ordinaire
СМР	Médicale Prises de RDV	Consultations	0 - 16 ans	Troubles psychiques ou psychiatriques	Milieu ordinaire



Questions



